

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (23) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BARREAU, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINED, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, Mme DE COURREGES, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (2) : Mme AZIHARI donne pouvoir à M.BEN EMBAREK
Mme BOURAT donne pouvoir à M. ABELIN

EXCUSES (0) :

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard PEROCHON

RAPPORTEUR : Madame Pascale MOREAU

OBJET : Attribution d'une subvention de fonctionnement pour la Plateforme des services à la personne de la Vienne

Depuis novembre 2013, la plateforme des services et de l'aide à domicile intervient sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais qui participe à son financement depuis sa création.

Elle agit selon 3 grands axes :

- l'intermédiation des services : faciliter l'accès simplifié à une offre de services adaptée et de qualité par la mise en place d'un numéro d'appel téléphonique unique,*
- l'intermédiation de l'emploi : favoriser la rencontre entre demande et offre d'emploi,*
- l'intermédiation de la formation : qualifier et professionnaliser les salariés et demandeurs d'emploi.*

Fin 2016 / début 2017, la plateforme des services et de l'aide à domicile et le centre d'informations et de ressources des services à la personne ont connu de nombreux changements (déménagement, réorganisation de l'équipe, accompagnement par une consultante en communication) en devenant l'association "LE CENTRE, créateur de liens".

Au 31 décembre 2016, la plateforme compte 33 adhérents dont 8 à la CAPC (CCAS, ACEASCOP, Quiétudes services, AD séniors, Age d'or services, MFR d'Ingrandes, UNA et Assystel).

Par ailleurs, d'autres structures adhérentes ont une activité significative sur le Châtelleraudais (Présence verte, Mutualité française, Kangourou Kids, O2, Sous mon toit).

Quelques chiffres liés à l'activité en 2016 sur le territoire de la CAPC :

- Axe intermédiation des services : 92 appels*
- Axe intermédiation de l'emploi : 108 appels, 8 informations collectives réunissant 92 personnes, 31 entretiens individuels, 45 offres d'emplois collectées, participation à 2 forums sur Châtellerault.*

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****du 11 septembre 2017****n°24****page 2/2***Pour 2017, le budget prévisionnel s'établit comme suit:*

DEPENSES		RECETTES	
Achats	10 300 €	Ressources propres	20 500 €
Services extérieurs	20 700 €	Etat	26 000 €
Autres services extérieurs	35 350 €	Région	26 500 €
Charges de personnel	164 500 €	Département de la vienne	6 000 €
Contributions volontaires	3 000 €	Grand Poitiers	47 000 €
		Grand Châtellerault	9 000 €
		FSE	71 000 €
		CNASEA	10 850 €
		Autres produits de gestion	14 000 €
		Contributions volontaires	3 000 €
TOTAL	233 850 €	TOTAL	233 850 €

* * * * *

VU l'arrêté préfectoral 2017-SPC-34 du 17/05/17 portant modification des statuts de la CAPC,**VU** la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,**CONSIDERANT** l'importance de continuer à soutenir le développement des actions de la plateforme sur le territoire de Grand Châtellerault,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 7 500 € à l'association LE CENTRE, créateur de liens pour le fonctionnement de la plateforme services à la personne, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette décision.

La dépense sera imputée à la ligne budgétaire 90.10/6574/4300

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège Grand Châtellerault le 14/09/2017

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER